

Le très hon. M. HOWE: Non. C'est l'Organisation internationale de secours qui acquitte le frais de transport maritime.

M. COLDWELL: Le comité intergouvernemental?

Le très hon. M. HOWE: Oui.

M. HACKETT: Le ministre suppléant des Mines et Ressources peut-il nous dire s'il y a parmi les 5,000 immigrants dont il a parlé, des gens possédant les aptitudes requises pour le service domestique et disposés à accepter un tel emploi?

Le très hon. M. HOWE: Nous avisons présentement aux moyens à prendre en vue d'obtenir des gens possédant les aptitudes voulues pour le service domestique. Je crois pouvoir assurer à mon honorable ami que les immigrants de cette catégorie seront parmi les premiers que nous ferons venir ici.

M. COLDWELL: Puis-je demander au ministre si l'entente conclue avec le comité intergouvernemental quant au paiement des frais de transport auront un effet rétroactif?

Le très hon. M. HOWE: Je crois savoir que l'organisme s'est chargé du transport par navire depuis le début; de fait, ce transport a été disponible jusqu'à concurrence des frais de transport par navire dans le cas de la migration organisée par l'honorable député de Beauce (M. Dionne).

M. BRACKEN: Le ministre de la Reconstruction a laissé entendre que 5,000 immigrants choisis dans les camps de réfugiés d'Europe seront admis au Canada. Connaît-il l'estimation la plus récente du nombre de réfugiés qui se trouvent présentement en Europe? Pourra-t-il nous donner, aujourd'hui ou plus tard, une idée de ce que font les autres pays en vue de contribuer à la solution de ce problème?

Le très hon. M. HOWE: Je crois savoir que le nombre des réfugiés est d'environ 850,000. Ce que fait présentement le Canada ne constitue qu'une faible partie de sa contribution à la solution du problème. Toutefois, je ferai bien volontiers une déclaration plus générale après avoir consulté les fonctionnaires du ministère.

## COLLINE DU PARLEMENT

### LES RÈGLEMENTS DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. KARL HOMUTH (Waterloo-Sud): Je désire demander au ministre des Travaux publics s'il ne serait pas possible d'empêcher

les automobilistes de circuler à toute vitesse autour des édifices du Parlement et sur les voies qui conduisent aux portes de ces édifices. On franchit à une allure vertigineuse les courbes de ces routes. Quelques honorables députés commencent à vieillir et ne sont plus aussi alertes qu'autrefois. La question est très importante; j'ai vu des piétons échapper de justesse à un accident.

L'hon. ALPHONSE FOURNIER (ministre des Travaux publics): Je prends note des remarques de l'honorable député et je donnerai instruction à qui de droit de mettre fin, s'il y a lieu, aux excès de vitesse.

M. COLDWELL: Je désire profiter de l'occasion pour demander au ministre des Travaux publics de songer à accorder plus de pouvoirs aux constables de la Royale Gendarmerie qui surveillent les automobiles stationnées autour des édifices du Parlement. Ces agents me disent qu'ils n'ont pas l'autorité voulue pour réglementer le stationnement.

L'hon. M. FOURNIER: Une loi adoptée en 1930 régit la circulation sur les terrains appartenant à l'Etat. Nous n'avons jamais eu de difficultés avant cette année alors que certaines gens se sont plaints de l'espace réservé aux députés et aux fonctionnaires. Un particulier est même allé jusqu'à dire que la loi n'autorisait pas la Royale Gendarmerie à poursuivre ceux qui ne se conforment pas aux règlements. Je ne sais trop si la loi confère à la Gendarmerie le pouvoir de réglementer la circulation des autos autour des édifices du Parlement. J'ai prié les fonctionnaires de mon ministère d'étudier ces règlements et je les ai soumis également au ministère de la Justice. Si la loi ne nous autorise pas à régir ou à réglementer la circulation des automobiles sur ces terrains, nous présenterons un bill nous octroyant ce pouvoir.

M. GRAYDON: Encore une loi.

### LE TRANSBORDEUR DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD

#### DATE DU BAPTÊME DE L'"ABEGWEIT"

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. W. MacNAUGHT (Prince): Le ministre des Transports veut-il me dire quand sera baptisé le vapeur *Abegweit*?

L'hon. LIONEL CHEVRIER (ministre des Transports): La cérémonie au cours de laquelle le transbordeur de l'Île du Prince-Edouard recevra son nom officiel doit avoir lieu le samedi 28 juin prochain.